



Leasing et sinistre et assurance

Par **Lolitaao**, le **03/01/2019 à 19:51**

Bonjour je suis Embêtée depuis 15 jours j'ai eu un accident à tort avec la voiture qui est en leasing en situation difficile j'ai regarder à 30 euros et je n'ai pas Opte pour l'assurance tous risques me voilà dans la galère 100 fois plus que 30 euros les montant de la réparation semble être assez importante. Mon mari me dit que dans le contract leasing il y a peut être perte pécuniaire il en saura plus que mardi moi je suis en stress de devoir payer je ne sais pas quelle sommes qqn peut me dire ce qu'il en est si il me propose épave

Par **chaber**, le **03/01/2019 à 20:55**

bonjour

[citation] je n'ai pas Opte pour l'assurance tous risques me voilà dans la galère 100 fois plus que 30 euros les montant de la réparation semble être assez importante.[/citation]Il fallait y penser avant

[citation]Mon mari me dit que dans le contract leasing il y a peut être perte pécuniaire[/citation]en général les pertes financières peuvent être prévues dans le contrat Tous Risques que vous souscrivez

Si le véhicule est réparables les réparations seront à votre charge, à ajouter au paiement des loyers.

Si le véhicule est irréparable il vous restera à honorer les loyers jusqu'à la fin du contrat (sans véhicule)